façon de la réaliser.

Les pays de l'OTAN ont présenté leur conception du régime dans le document sur les éléments de base. Nous avons maintenant entendu les différents ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation du Traité de Varsovie. Monsieur Chevardnadze a introduit la notion d'égalité que je prends dans le sens d'accès équitable aux avantages. C'est là une préoccupation qu'il nous faut traiter sérieusement. D'une façon générale, nos approches semblent se recouper à plus d'un égard. Il nous incombe, en tant que ministres, de préciser ces points communs dans un communiqué afin que ces négociations progressent rapidement et que le régime des "Ciels ouverts" puisse devenir dès que possible un élément fonctionnel du renforcement de la confiance entre l'Est et l'Ouest.

Je suis vivement encouragé par le rythme auquel les événements se sont déroulés jusqu'à présent. Moins d'un an s'est écoulé depuis que le Président Bush a repris l'idée des "Ciels ouverts" dans son discours au Texas, et pourtant nous voici prêts à entamer des négociations détaillées sur le texte d'un traité que nous espérons vivement pouvoir signer dans quelques mois. Ceux d'entre vous qui connaissent bien l'histoire des négociations sur la limitation des armements savent qu'il s'agit là d'un record.

Je suis également encouragé par la rapidité avec laquelle le survol d'essai que le Canada a effectué au-dessus de la Hongrie a pu être organisé. Je tiens à souligner la coopération exceptionnelle que nous avons reçue de nos collègues hongrois et tchèques à cette occasion. Les résultats de notre expérience conjointe ont été étudiés en détail à Budapest durant la réunion

préparatoire à la présente conférence. J'estime que nous avons pu de la sorte régler un grand nombre de questions techniques qui autrement auraient fait obstacle à la présente négociation. Cette expérimentation du régime des "Ciels ouverts" a montré que si nous tenons ferme dans notre volonté de coopérer, l'idée peut se révéler praticable.

Au moment de nous rendre en séance à huis clos, je crois utile d'esquisser les principales questions que nous aurons à traiter:

- déterminer si les appareils seront exploités par chaque nation collectivement;
- déterminer les types de capteurs qui seront autorisés à bord des appareils;
  déterminer le nombre ou le quota de survols que chaque État participant devra autoriser ou sera autorisé à effectuer. Je crois qu'un compromis est clairement possible à ce sujet en recourant à une formule qui tienne compte, à la base des réalités géographiques, de la superficie et de la population:
- déterminer la forme et le contenu du texte d'un traité sur le régime des "Ciels ouverts".

Pour accélérer la négociation, le Canada a préparé, de concert avec ses alliés, une ébauche de traité qui, nous l'espérons, pourra servir de base aux discussions des deux prochaines semaines.

Il faudrait que cette conférence à Ottawa nous rapproche le plus possible d'une entente, de sorte que nous puissions apposer nos signatures sur un texte final lorsque nous nous réunirons de nouveau au printemps à Budapest.

En adhérant au principe des "Ciels ouverts", nous ferons un premier pas

dans l'inconnu que représente actuellement notre sécurité future en Europe. Nous faisons face à un énorme défi, mais à une occasion unique d'en venir à bout également. En traduisant notre volonté politique en actes concrets, nous pouvons ensemble faire de l'expression Est-Ouest, non plus un synonyme d'affrontement et de rivalité — comme ce fut le cas ces 40 dernières années — mais plutôt un synonyme de bonne volonté et de coopération.

Nous avons aussi parlé, aujourd'hui et hier, des négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Certains ont parlé de la réunification de l'Allemagne. Nous reconnaissons tous volontiers qu'elle relève du peuple allemand lui-même, sachant que les aspects de cette réunification qui importe à d'autres parties seront sans aucun doute débattus dans les instances appropriées.

Les négociations sur les forces conventionnelles en Europe sont de la plus haute importance. Nous trouvons tous très encourageants les propos qu'ont tenus ces jours derniers le Président Bush et le Président Gorbatchev sur la réduction des troupes stationnées en Europe. Tous les intervenants estiment que nous avons les éléments nécessaires pour en venir rapidement à un accord à ce sujet. Faisons-le à temps pour être en mesure de signer un traité lors d'un sommet de la CSCE plus tard cette année et passons ensuite à d'autres mesures propres à accroître la stabilité conventionnelle.

Nous sommes tous d'accord pour que la CSCE tienne une réunion au sommet en 1990. La CSCE offre des possibilités extraordinaires. Monsieur Dienstbier y voit un cadre général qui se prête au pluralisme. En tout cas, c'est l'unique organisme qui, par sa composition et son mandat, peut servir de charpente à la construction d'une paix et d'une prospérité nouvelles en Europe.

Comment devrions-nous nous

## Vous déménagez...?

Faites parvenir votre changement d'adresse à la Rédaction (l'adresse figure en page couverture). Veuillez joindre votre bande-abonnement ou précisez à quel endroit le dernier numéro du *Bulletin* a été expédié.